BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est

Décision n° 19509 du 17 mai 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est

NOR: INTJ1712130S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 48365 du 1er décembre 2016 (NOR: INTJ1630345S),

Décide:

Article 1er

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er juin 2017:

Gentilhomme Célian	NIGEND: 300205	NLS: 8100723
Praneuf Ruddy	NIGEND: 309159	NLS: 8106171
Bouquet Benjamin	NIGEND: 311136	NLS: 8092192
Dambreville Loïc	NIGEND: 246179	NLS: 8098162
Bisard Elian	NIGEND: 330108	NLS: 8118524
Buisset Bertrand	NIGEND: 266843	NLS: 8109228
Pagani Rémi	NIGEND: 321250	NLS: 8112944
Mohr Jordan	NIGEND: 329654	NLS: 8118170

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 17 mai 2017.

Le général de corps d'armée, commandant la région de gendarmerie d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est, T. Morterol